



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville,
tenue le 19 novembre 2018 à 19 h 07, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Est absente : Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 14 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

464-2018

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE;

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Annexe 1.0

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2018 **Annexe 2.1**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Polyvalente L'Escale – Vente de sapins de Noël - 8 décembre 2018 de 10 h à 13 h **Annexe 3.1**
- 3.2 École Masson – Vente de sapins de Noël **Annexe 3.2**
- 3.3 OMH Danville – Budget révisé – Approbation **Annexe 3.3**
- 3.4 Carnaval des Glaces – Demande de remboursement – Autorisation **Annexe 3.4**
- 3.5 Licences de chien 2019 – Autorisation d'achat **Annexe 3.5**
- 3.6 Génératrice Drummond – Renouvellement du contrat d'entretien – Autorisation **Annexe 3.6**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

4.1 Horaire des séances du conseil – Année 2019 – Adoption **Annexe 4.1**



No de résolution
ou annotation

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

5.1 Démission de l'employé numéro 152 – Dépôt

Annexe 5.1

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Achat de conteneurs – Autorisation

Annexe 6.1

6.2 Achat d'un dôme de protection – Autorisation

Annexe 6.2

6.3 Embauche d'un employé temporaire – Entretien des sentiers - Étang Burbank – Autorisation

6.4 Embauche de réservistes – Déneigement - Autorisation

6.5 Aide aux patinoires – Autorisation d'ouverture de poste étudiant

6.6 Mécanicien –opérateur – Ouverture de poste temporaire - Autorisation

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Lot 3 172 760 – Demande de dérogation mineure

Annexe 7.1

8.0 SERVICE INCENDIE

8.1 Rapport incendie octobre 2018

Annexe 8.1

8.2 Incendie – Prime – Inspection mécanique de base et gestion des petits moteurs

Annexe 8.2

8.3 Politique des conditions de travail des cadres – Renouvellement –Autorisation

Annexe 8.3

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Moto Club Drummond – Demande d'autorisation de circulation

Annexe 9.1

9.2 Lanternes – Demande de révision de la décision du conseil

Annexe 9.2

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

10.1 Dépôt rapport annuel du Symposium des Arts de Danville

Annexe 10.1

10.2 Terrain de tennis – Versement Subvention – Confirmation

Annexe 10.2

10.3 MTQ- Avis de suspension de dossier – Pont Chemin Craig

Annexe 10.3

10.4 Polyvalente l'Escale – Marché de Noël – 8 décembre 2018 de 10h à 13 h

Annexe 10.4

10.5 Corporation de l'Étang Burbank Inc. – Nouveau conseil d'administration **Annexe 10.5**

10.6 Mise au point sur les sacs compostables – Information

Annexe 10.6

10.7 Aréna d'Asbestos – Demande de partenariat – Travaux majeurs

Annexe 10.7

10.8 Festival Country Rétro de Danville – Demande de partenariat

Annexe 10.8

10.9 Min. Sécurité publique – Remerciements – Semaine de prévention des incendies

Annexe 10.9

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

12.0 VARIA

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR

13.1 Prochaine assemblée : 3 décembre 2018 à 19 heures

13.2 Brunch des nouveaux arrivants – 25 novembre 2018 à 10 h 30 à midi.

13.3 Réception des fêtes – jeudi, 29 novembre 2018 à 17 heures au Hall de Shipton

13.4 Fermeture des bureaux municipaux du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres du conseil décrètent que le point 12.0 Varia demeure ouvert jusqu'à la fin de la réunion.

ADOPTÉE

2.0 PROCÈS-VERBAUX

465-2018


2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2018


CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU


D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.


ADOPTÉE


 No de résolution ou annotation	3.0 ADMINISTRATION FINANCE
466-2018	3.1 École secondaire de l'Escale – Vente de sapins de Noël – 8 décembre 2018 de 10 h à 13 h CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de l'école secondaire de l'Escale par le biais de la vente de sapins de Noël 2018; EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'achat de trois (3) sapins de Noël de 6-7 pieds auprès de l'école secondaire de l'Escale. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
467-2018	3.2 École Masson – Vente de sapins de Noël CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de l'école Masson par le biais de la vente de sapins de Noël 2018; EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'achat de trois (3) sapins de Noël de 6 pieds auprès de l'école Masson. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
468-2018	3.3 OMH de Danville – Budget révisé - Approbation CONSIDÉRANT le budget révisé de l'OMH de Danville émit en date du 6 novembre 2018; CONSIDÉRANT QUE ce budget révisé a pour objet de réviser certains postes budgétaires en plus d'autoriser l'achat d'un aspirateur et de bacs de récupération; CONSIDÉRANT QUE ce budget augmente la contribution de la municipalité d'une somme de 150 \$ représentant 10 % de l'augmentation du budget; EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU D'APPROUVER le budget révisé de l'OMH de Danville daté du 6 novembre 2018 et, D'AUTORISER le versement de la somme additionnelle de 150 \$. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
469-2018	3.4 Carnaval des glaces – Demande de remboursement - Autorisation CONSIDÉRANT QUE le Carnaval des glaces a soumis sa programmation à la Ville de Danville et a été autorisé à utiliser le Centre Mgr Thibault pour tenir lesdites activités; CONSIDÉRANT QU'une activité a été ajoutée à savoir le tournoi de crible tenu le 10 novembre 2018; CONSIDÉRANT QUE la bénévole ayant réservé la salle ignorait l'entente avec la Ville et a payé la location de salle; CONSIDÉRANT la demande de remboursement déposée par le Carnaval des glaces; EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU DE REMBOURSER le prix de location de salle au montant de 130 \$ plus les taxes applicables au Carnaval des glaces. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>


 No de résolution ou annotation	ADOPTÉE
470-2018	<p>3.5 Licences de chien 2019 – Autorisation d’achat</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a adopté une réglementation obligeant les propriétaires de chiens demeurant sur son territoire à acheter annuellement une licence pour chien auprès de la Ville;</p> <p>CONSIDÉRANT la soumission de Diffusion Strato inc. en date du 16 novembre 2018;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D’AUTORISER l’achat de 500 licences 2019 pour chien au montant de 330,75 \$ plus les taxes applicables auprès de Diffusion Strato inc.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
471-2018	<p>3.6 Génératrice Drummond – Renouvellement du contrat d’entretien - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le contrat d’entretien préventif du groupe électrogène de l’usine de filtration de la Ville de Danville vient à échéance le 31 décembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de le renouveler;</p> <p>CONSIDÉRANT la soumission reçue de Génératrice Drummond en date du 14 novembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT que cette génératrice est récente et qu’elle a été installée par Génératrice Drummond;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE RENOUVELER le contrat d’entretien préventif du Groupe électrogène de l’usine de filtration de la Ville de Danville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 au montant de 1 185.85 \$, plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
472-2018	<p>4.1 Horaire des séances du conseil - Année 2019 – Adoption</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de calendrier des séances du conseil municipal déposé aux membres du conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce calendrier tient compte des congés fériés prévus les lundis;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D’ADOPTER le calendrier des séances 2019 tel que proposé.</p> <p>DE DONNER avis public dudit calendrier pour que la population soit avisée des dates des séances du conseil municipal de la Ville de Danville pour l’année 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p>
473-2018	<p>5.1 Démission de l’employé numéro 152 - Dépôt</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l’employé numéro 152 était en congé sans solde depuis le 28 janvier 2018 tel qu’autorisé par la résolution numéro 9-2018 adoptée le 15 janvier 2018;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 152 a informé la Ville de Danville qu'il démissionnait de son poste de mécanicien-opérateur;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le poste de mécanicien-opérateur a été comblé temporairement;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE vu la démission, il y a lieu d'ouvrir le poste;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PRENDRE ACTE de la démission de l'employé numéro 152.</p> <p>D'AUTORISER l'ouverture du poste de mécanicien-opérateur tant à l'interne qu'à l'externe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Madame Louise Joyal demande s'il serait possible que la Ville gère également les chats errants. La Ville fera une étude et des recommandations pour l'an prochain.</p> <p>Monsieur Richard Letendre désire porter à l'attention du conseil que les traverses de piétons n'ont pas été déneigées lors de la première tempête. Il souligne également l'absence de panneaux indiquant le passage piétonnier aux intersections des rues Water et Grove. Il porte à l'attention de la Ville qu'un commerce déneige son entrée en poussant la neige sur le trottoir, ce qui nuit au déneigement et à la circulation des piétons.</p> <p>Monsieur Gilles Parent invite la Ville de Danville à devenir une ville bleue. Le processus est simple et s'inscrit dans les objectifs de la Ville. Il transmettra les documents à la direction générale pour présentation lors du prochain caucus.</p> <p>Monsieur Réginald Couture aimerait que le Conseil étudie la possibilité de renommer la rue de la Source pour commémorer la mémoire de monsieur Émilien Lafrance. La rue a déjà porté le nom de Lafrance, mais ce nom a été modifié suite à la fusion avec Shipton car il existait une rue Lafrance sur leur territoire.</p> <p>Il serait intéressant que le comité de toponymie se prononce sur le sujet. Le dossier leur est donc référé.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
<p>474-2018</p>	<p>6.1 Achat de conteneurs - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT les besoins de la Ville de Danville en matière d'entreposage de biens et matériaux;</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 12 novembre 2018 par la directrice des travaux publics de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT les soumissions reçues en huis clos;</p> <p>IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE REPORTER l'étude de ce dossier lors des travaux du budget 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>475-2018</p>	<p>6.2 Achat d'un dôme de protection - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville juge opportun de protéger la composition de ses réserves d'abrasifs et éviter le vol de ces derniers;</p> <p>CONSIDÉRANT les soumissions reçues en huis clos;</p> <p>IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE REPORTER l'étude de ce dossier lors des travaux du budget 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>476-2018</p>	<p>6.3 Embauche d'un employé temporaire – Entretien des sentiers – Étang Burbank - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a repris l'entretien des sentiers de l'Étang Burbank;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de l'Étang Burbank inc. a confirmé qu'elle n'est plus intéressée à entretenir les sentiers dudit étang;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un employé temporaire pour aider à l'entretien des sentiers;</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre reçue d'un retraité de la Ville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'EMBAUCHER monsieur Denis Giguère, à titre d'employé temporaire pour aider nos employés dans l'entretien des sentiers de l'Étang Burbank.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>477-2018</p>	<p>6.4 Embauche de réservistes – Déneigement - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre pour la période de déneigement 2018-2019;</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publié;</p> <p>CONSIDÉRANT les candidatures reçues;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à embaucher des réservistes pour la saison de déneigement 2018-2019 selon le taux horaire des opérateurs – journaliers.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>478-2018</p>	<p>6.5 Aide aux patinoires – Autorisation d'ouverture d'un poste étudiant</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville effectuera l'entretien et la surveillance des patinoires pour la saison 2018-2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher un étudiant pour aider à l'entretien et à la surveillance des patinoires;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'affichage d'un poste d'étudiant pour l'entretien et la surveillance des patinoires pour la saison 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
<p>479-2018</p>	<p>7.1 LOT 3 172 760 – Demande de dérogation mineure</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du lot 3 172 760 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond visant à autoriser et à reconnaître conforme l'agrandissement d'un garage privé déjà hors norme pour le porter à une superficie totale de 256 m² soit 2 755 pi².</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure a pour effet de déroger à l'article 9.3.13 du Règlement de zonage numéro 146-2015 alors qu'en vertu de ce règlement, la superficie maximale autorisée est de 80 m²;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil a référé l'étude de cette demande au Comité consultatif d'urbanisme le 1^{er} octobre 2018 par la résolution numéro 398-2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser ladite dérogation mineure;</p> <p>CONSIDÉRANT les discussions tenues avec l'un des citoyens concernés pendant la séance du conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que le CCU rencontre les citoyens afin de faire le point sur ce dossier avant qu'une recommandation finale ne soit déposée;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE les citoyens sont avisés qu'ils devront faire des concessions s'ils veulent espérer que leur dossier puisse être accepté;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE DEMANDER au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de rencontrer les citoyens concernés afin d'entendre leur demande et;</p> <p>DE DEMANDER au Comité consultatif d'urbanisme de formuler leur recommandation finale en regard de ce dossier après avoir pris connaissance des éléments portés à la connaissance du conseil lors de la présente séance.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
	<p>8.1 Rapport d'activités du service de sécurité incendie – Octobre 2018</p> <p>La directrice générale par intérim dépose le rapport du service de sécurité incendie du mois d'octobre 2018.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>480-2018</p>	<p>8.2 Incendie – Prime – Inspection mécanique de base et gestion des petits moteurs</p> <p>CONSIDÉRANT QUE depuis 2004, la Ville de Danville octroie une prime salariale de 100 \$ par période de paie à un pompier désigné par l'employeur pour la réalisation des inspections mensuelles des véhicules et l'entretien des petits moteurs utilisés par le Service de sécurité incendie;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réévaluer le versement de ladite prime;</p> <p>IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE RÉFÉRER l'étude de l'opportunité de cette prime au Comité de sécurité incendie et au Comité des ressources humaines.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>481-2048</p>	<p>8.3 Politique des conditions de travail des cadres – Renouvellement – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la politique des conditions de travail des cadres du Service de sécurité incendie vient à échéance le 31 décembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande des cadres;</p> <p>IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE RÉFÉRER l'étude de ce renouvellement au Comité de sécurité incendie et au Comité de ressources humaines.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
<p>482-2018</p>	<p>9.1 Moto Club Drummond – Demande d'autorisation de circulation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de circulation déposée par Moto Club Drummond;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Moto Club Drummond remplace Club Kasquad qui bénéficiait déjà d'une autorisation de circulation lors des années antérieures;</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution 431-2015 autorisant le Club Kasquad à circuler sur certaines artères de la Ville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Moto Club Drummond s'engage à assurer, durant la saison hivernale 2018-2019, l'entretien des sentiers hivernaux identifiés au plan remis, en plus de voir à la sécurité des propriétaires des terrains visés et des quadistes;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER Moto Club Drummond à traverser les routes municipales aux endroits indiqués au plan remis;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'AUTORISER les véhicules tout-terrains à circuler sur une partie des chemins Cleveland jusqu'au 11^e rang de Kingsey Falls, St-Félix, Gorman, Laberge, Clairemont et Demers, le tout, tel qu'indiqué sur le plan remis par l'organisme, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit;</p> <p>D'AUTORISER l'entretien et le remplacement de la signalisation par le Club Moto Drummond le tout aux frais du club;</p> <p>D'AUTORISER le dépôt de la présente autorisation par Moto Club Drummond au ministère des Transports pour obtention d'une autorisation de leur part;</p> <p>D'AUTORISER le dépôt de la présente demande par Moto Club Drummond à la Sûreté du Québec pour approbation.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>483-2018</p>	<p>9.2 Lanternes – Demande de révision de la décision du conseil</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 462-2018 adoptée par la Ville de Danville le 5 novembre dernier autorisant Danville, Histoire, Société et Culture à prendre possession des lanternes;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande reçue d'un professeur de l'école Primaire ADS;</p> <p>CONSIDÉRANT l'accord de l'école primaire Masson et de Danville, Histoire, Société et Culture;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER les services des travaux publics à décrocher lesdites lanternes;</p> <p>DE REMETTRE lesdites lanternes à l'école Primaire ADS.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>484-2018</p>	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Roger Blanchette demande au Conseil si le pompier qui reçoit la prime pour l'entretien des petits équipements et les inspections mécaniques est responsable de voir à ce que les équipements fonctionnent adéquatement.</p> <p>La directrice générale lui répond qu'il est imputable des vérifications qu'il fait et qu'il doit s'assurer que les équipements fonctionnent à défaut de quoi, il doit en aviser, sans délai, le directeur. C'est du moins ce que la Ville s'attend du travail de ce pompier.</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si nous avons eu des nouvelles du programme PRIMEAU. Des vérifications additionnelles seront faites et il est recommandé de demander l'appui du député, André Bachand, pour obtenir l'aide financière demandée.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE DEMANDER l'appui du député, André Bachand, pour obtenir l'aide financière demandée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Dionne fait état des travaux visés par la demande de partenariat concernant l'aréna Connie Dion d'Asbestos.</p> <p>Monsieur le maire, Michel Plourde, exprime sa déception quant aux délais de réalisation des travaux du pont Craig. Il demande à ce que la directrice des travaux publics rédige une lettre faisant état des pertes économiques subies en raison de ce retard dans la réalisation des travaux que ce soit pour la Ville de Danville, ses partenaires et les usagers de ce pont. Il serait approprié qu'une compensation soit versée à la Ville de Danville et les usagers de ce pont.</p> <p>Il est clair que d'autres routes sont usées prématurément et que la Ville de Danville subit des dommages de cette situation.</p>
	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p>

	Aucun rapport n'est déposé puisque le mois n'est pas complété.
 No de résolution ou annotation	12.0 VARIA Il serait approprié d'adresser une lettre de félicitations à tous les gagnants et nominés de Danville au Gala de la Chambre de commerce d'Asbestos. Une lettre sera également adressée à la Chambre de commerce d'Asbestos pour les féliciter.
	13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci. La prochaine assemblée sera le 3 décembre 2018 à 19 heures.
	QUESTIONS DES CITOYENS Monsieur Richard Letendre informe les membres du conseil qu'une pancarte installée par l'entrepreneur en charge des travaux du pont Craig sur la rue Grove est dangereuse en raison de son positionnement. N'étant pas assez haute, les gens qui marchent peuvent la heurter. Des démarches seront entreprises pour la faire déplacer. Des félicitations sont adressées à monsieur Richard Letendre par madame Nathalie Boissé pour le souper meurtre et mystère qu'il a écrit, produit et présenté samedi le 17 septembre dernier. Ce fut une très belle soirée. Monsieur le maire, Michel Plourde, souligne la fierté qu'il a ressentie lorsqu'il a constaté la présence de deux écrivaines de Danville au Salon du livre de Montréal le 18 novembre dernier. Il a rencontré madame Amélie Dubois qui était présente ce jour-là. Il a noté la présence du kiosque de madame Annie Archambault qui était présente au salon le 16 novembre 2018. Félicitations à toutes les deux pour leurs publications.
	MOT DE FERMETURE Le maire prononce le mot de fermeture.
485-2018	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE LEVER l'assemblée à 20 h 30.
	ADOPTÉE

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, maire

 Me Josée Vendette
 Directrice générale par intérim